

# Je règle mon loyer en ligne

1. Je règle mon loyer en ligne : total du solde ou montant partiel, avec ma carte bancaire (site sécurisé de la Caisse d'Epargne).

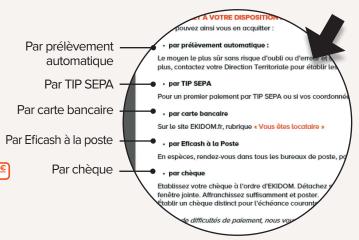




## **MODES DE PAIEMENT**

2. Je suis informé sur les modes de paiement.





Je peux télécharger un formulaire de prélèvement automatique.



## JE RÈGLE PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

J'ai choisi le prélèvement automatique.
 Je retrouve mes coordonnées, mes prélèvements automatiques.
 Je fais une demande de prélèvement automatique.





## JE DEMANDE UN RELEVÉ DE COMPTE

**4.** Je peux voir mon historique de compte et peux demander un relevé qui me sera envoyé immédiatement à mon adresse e-mail.



Mes infos pratiques

 Je peux consulter les numéros utiles sur mon «compte en ligne», en cliquant sur « je suis locataire», rubrique « guide du locataire ».



## Centre de Rela. Clients

Un centre Relation Clients (CRC) intel assure l'accueil téléphonique.

Le CRC est à votre écoute du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 17h00.

05 49 44 60 00

# J'ai des questions?

## J'ai perdu mon mot de passe

- 1 Je clique sur la rubrique « perte de mot de passe » et saisis mon e-mail.
- 2 Un e-mail m'est envoyé pour réinitialiser mon mot de passe.
- 3 Je rentre un nouveau mot de passe et je le confirme.

### Je veux changer mes coordonnées

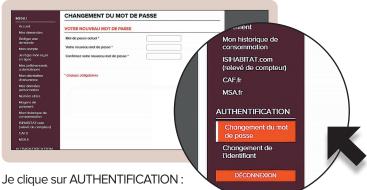
J'ai la possibilité de changer mes coordonnées après validation d'EKIDOM en cliquant sur mon compte et modifier mes coordonnées.

## Ma situation familiale et professionnelle évolue, je peux la mettre à jour

- J'ai la possibilité de changer ma situation familiale après validation d'EKIDOM en cliquant sur mes données personnelles puis modifier ma situation familiale.
- J'ai la possibilité de changer ma situation professionnelle après validation d'EKIDOM en cliquant sur mes données personnelles puis modifier ma situation professionnelle.

## Je souhaite changer:

- De mot de passe.
- D'e-mail.



- Changement du mot de passe.

- Changement de l'identifiant.

# Demande d'assistance :

Rendez-vous sur la rubrique «contact» sur www.ekidom.fr. Sélectionnez «mon compte en ligne : demande d'assistance».









Recommandations et astuces pour une bonne location.

# L'ESPACE LOCATAIRE www.ekidom.fr



## Vous pourrez ainsi :

de chez vous

- Payer votre loyer et gérer vos prélèvements.
- Imprimer vos relevés de compte.
- Rédiger une demande technique ou administrative et suivre son avancement.
- Suivre vos consommations d'énergie\*.

\*si votre logement est équipé de compteurs intelligents individuels

- Actualiser votre situation et déposer des documents.
- Consulter les informations pratiques.

EKIDOM répond aux besoins de ses locataires en facilitant l'accès en ligne à toutes les démarches nécessaires à la gestion de leur logement. «l'espace locataire», accessible en 1 clic, répond aux objectifs «zero papier» de la démarche environnementale engagée par EKIDOM.



# Je me connecte pour créer mon profil Cette étape est nécessaire même si vous aviez l'ancienne version du compte en ligne.

1. À partir de la page d'accueil du site internet d'EKIDOM www.ekidom.fr, je clique sur « espace locataire ».



3. Je saisis mes données personnelles.

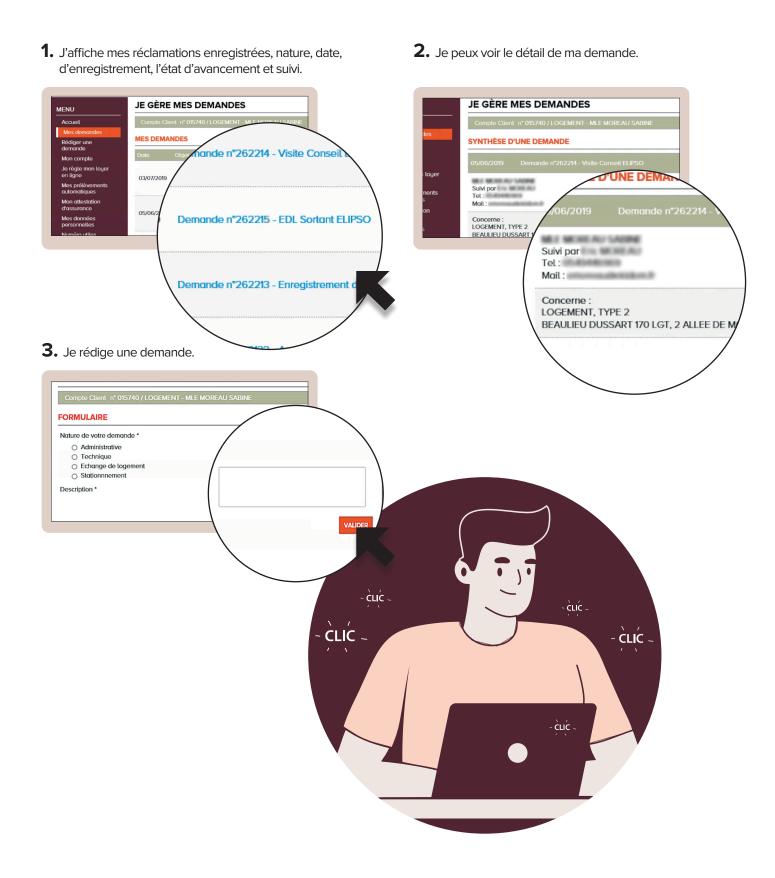
2. j'arrive sur la page d'accueil de « mon agence en ligne ». Je ne suis pas connecté, je clique sur « inscription locataire ».



**4.** Je saisis mes données, e-mail, mot de passe de connexion et reçois un e-mail pour valider mon compte.



## Mes demandes et réclamations





## Mes demandes

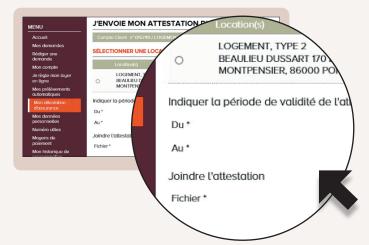
 Je peux consulter l'historique de mes dernières actions: paiement, demande de prélèvement, réclamations, envois d'attestation d'assurance ou enregistrées sur les parties communes.



2. Je peux voir l'historique de mes paiements et demander un relevé qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.



**3.** Mon attestation d'assurance. Je saisis des dates de début et fin d'attestation, je joins la pièce jointe, j'envoie. J'ai accès à l'historique de mes envois.



**4.** Je peux consulter le détail des historiques de consommation, ici charges individuelles.



**5.** Je peux suivre ma consommation d'énergie (si mon logement est équipé d'un compteur intelligent individuel). Je consulte le compte si mon logement est équipé pour suivre mes consommations en temps réel.



J'ai un accès direct aux sites caf.fr , msa.fr et service-public.fr.



J'accède au Portail https://espace-resident.ocea-sb.com.

Je clique sur CREER VOTRE COMPTE et je suis les instructions à l'écran ou je regarde le tuto en ligne sur le site

www.ekidom.fr/je-suis-locataire/quide-du-locataire/

